

SÉCHERESSE : LES COMMUNES D'ALÈS AGGLO EN SITUATION DE "CRISE"

La Préfecture du Gard a annoncé ce vendredi 26 mai de nouvelles restrictions sur l'usage de l'eau. Un arrêté contraignant qui fait suite à la réunion du Comité de ressource en eau (CRE) du mercredi 24 mai.

La Préfecture du Gard a annoncé ce vendredi 26 mai de nouvelles restrictions sur l'usage de l'eau à la suite d'une réunion du Comité de ressource en eau (CRE) qui s'est déroulé mercredi 24 mai.

Les 72 communes d'Alès Agglomération sont désormais placées en situation de "crise". Les dernières pluies, bien que parfois intenses, n'ont pas permis de faire une différence face au manque de précipitations rencontré ces derniers mois.

En conséquence, seuls sont autorisés les usages prioritaires de l'eau, concourants à l'alimentation en eau potable des populations, à la survie des espèces aquatiques, à l'abreuvement des animaux, à la sécurité civile et à la salubrité publique.

Le remplissage des piscines, le lavage des véhicules, l'irrigation des jardins et potagers, ou l'arrosage des terrains sportifs sont bien évidemment interdits.